LE CERCLE DE L'ÉPARGNE

Paris, le 23 novembre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Résultats du Livret A – LDDS – LEP

SOUS EMBARGO

Mardi 24 novembre 2026
06 H 00

Livret A : l'embellie attendra

Analyse de Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

Au mois d'octobre, le Livret A signe sa huitième et plus forte décollecte de l'année. Octobre ne réussit, en règle générale, pas au Livret A, le mois étant marqué par le paiement d'impôts (taxes foncières, solde d'impôt sur le revenu) et par les dépenses de la rentrée. Cette année, dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat avec la hausse du coût de l'énergie, les ménages ont été amenés à puiser dans leurs livrets. La faible rémunération n'incite pas, par ailleurs, les épargnants à opter pour le Livret A.

Le mois d'octobre : le mauvais mois pour le Livret A

Sur ces dix dernières années, le Livret A a enregistré en moyenne une décollecte de 2,1 milliards d'euros en octobre. En 2026, elle atteint, selon la Caisse des dépôts, 2,62 milliards d'euros. Elle est plus faible que celle de l'année dernière (-3,81 milliards d'euros), qui constitue le record pour un mois d'octobre.

Depuis 2009, sur 18 mois d'octobre (2009 à 2026), le Livret A a enregistré 16 décollectes, soit 88,9 % des cas.

Seules deux années ont connu une collecte positive en octobre :

- 2011 : +410 millions d'euros ;
- 2012 : +7,35 milliards d'euros, en raison du relèvement du plafond du Livret A.

2026 : une année noire pour le Livret A

2026 constitue la plus mauvaise année pour la collecte du Livret A sur les dix premiers mois, depuis le début de la série en 2009 (-9,54 milliards d'euros). Elle dépasse désormais le précédent point bas de 2015 (-8,5 milliards d'euros).

Par rapport aux années 2023 et 2024, la rupture est nette. En 2023, la collecte sur les dix premiers mois était de 27 milliards d'euros et de 11,5 milliards d'euros en 2024.

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance
21 rue Laffitte • 75009 PARIS
contact@cercledelepargne.fr
www.cercledelepargne.com

Les facteurs traditionnels de la décollecte d'octobre

Le paiement de la taxe foncière, facteur majeur

La taxe foncière est généralement exigible à la mi-octobre. Les propriétaires qui ne sont pas mensualisés peuvent être amenés à puiser dans leur épargne de précaution pour régler cette dépense importante.

Les autres échéances fiscales de l'automne

Au-delà de la taxe foncière, certains ménages doivent acquitter des compléments d'impôt sur le revenu, notamment dans le cadre des prélèvements échelonnés entre septembre et décembre. Cela peut accentuer les besoins de trésorerie.

Le prolongement des dépenses de rentrée

Les dépenses engagées en septembre continuent de peser sur les budgets en octobre (frais scolaires et universitaires, activités extrascolaires, équipements, charges courantes et régularisation des dépenses estivales).

Les facteurs spécifiques à 2026

La hausse des prix, qui a atteint 3,4 % en octobre, provoque une érosion du pouvoir d'achat des ménages (baisse attendue de 1 % en 2026). Un nombre croissant de ménages est contraint de puiser dans son épargne pour s'acquitter de ses dépenses, notamment celles liées à l'énergie.

Le faible rendement du Livret A détourne les épargnants de ce produit. Depuis le début de l'année, ils privilégient l'assurance vie, dont la collecte atteint des niveaux records. En prenant en compte l'inflation, le rendement réel du Livret A est négatif de près de 1,7 point, ce qui est important. Il faudra attendre le mois de février prochain pour bénéficier d'une revalorisation du taux.

Le Livret de développement durable et solidaire dans le rouge

Le mois d'octobre ne réussit pas mieux au Livret de développement durable et solidaire qu'au Livret A. La décollecte moyenne des mois d'octobre entre 2016 et 2025 atteint 480 millions d'euros. Celle d'octobre 2026 atteint 940 millions d'euros et est presque deux fois supérieure à la moyenne décennale. Avec 16 décollectes en 18 mois d'octobre depuis 2009, le LDDS présente une saisonnalité très marquée.

La décollecte d'octobre 2026 est la deuxième plus importante de toute la série mensuelle depuis 2009.

Sur les dix premiers mois de 2026, le LDDS a enregistré sept mois de décollecte, deux mois de collecte positive et un mois à l'équilibre.

Le cumul des dix premiers mois de l'année est de -2,54 milliards d'euros, contre +1,50 milliard à fin octobre 2025. Ce résultat est le deuxième plus mauvais cumul à fin octobre depuis 2009, après 2009 (-2,63 milliards).

Le Livret d'épargne populaire en mode décollecte

Au mois d'octobre 2026, le Livret d'épargne populaire a enregistré une décollecte de 1,51 milliard d'euros, portant le cumul sur les dix premiers mois de l'année à -4,96 milliards d'euros.

Sur la période 2025-2026, octobre 2026 est le troisième plus mauvais mois, après septembre 2026 (-3,03 milliards d'euros) et avril 2025 (-1,96 milliard).

De janvier à octobre 2026, la décollecte cumulée de 4,96 milliards d'euros est plus de trois fois supérieure à celle constatée à la même période en 2025.

Les ménages modestes sont les plus exposés à la problématique du pouvoir d'achat, ce qui les conduit à tirer sur leur épargne de précaution. En outre, la baisse du taux du LEP à 2,5 % a rendu ce produit moins attractif.

Quel taux pour le Livret A le 1er février 2027 ?

En prenant en compte les derniers résultats de l'inflation et des taux €STR, le taux du Livret A devrait passer de 1,7 à 2,6 %.

En supposant une stabilisation de l'inflation sur la fin de l'année et le maintien des taux directeurs de la Banque centrale à leur niveau actuel, les hypothèses seraient les suivantes sur le second semestre :

- Inflation hors tabac : 2,95 % ;
- Taux €STR : 2,33 %.

Quel taux pour le Livret d'épargne populaire ?

La réglementation prévoit que le taux du LEP soit égal au plus élevé de deux résultats :

- l'inflation moyenne hors tabac ;
- le taux du Livret A majoré de 0,5 point.

En reprenant les hypothèses précédentes, le taux du LEP devrait passer de 2,5 à 3,1 % le 1er février 2027. Cette progression de 0,6 point serait susceptible de redonner de l'attractivité au LEP et de soutenir sa collecte au début de 2027.

LE CERCLE DE L'ÉPARGNE

Quel taux pour le Plan d'épargne logement le 1er janvier 2027 ?

Le taux du Plan d'épargne logement devrait augmenter le 1er janvier prochain. Il devrait passer de 2 à 2,5 %. En contrepartie, le taux des prêts associés au PEL serait porté à 3,7 %, contre 3,2 % actuellement. Ces taux sont applicables pour toute la durée du plan. Le PEL étant fiscalisé, le taux net de rendement pour un épargnant choisissant le prélèvement forfaitaire passera de 1,4 à 1,75 %.

Prévisions pour les prochains mois : incertitudes et effets contradictoires

Logiquement, en novembre, l'épargne réglementée est toujours en souffrance. Une amélioration pourrait se dessiner néanmoins en fin d'année. L'annonce du 3 novembre dernier du Premier ministre, Sébastien Lecornu, concernant le relèvement du plafond du Livret A et de son taux de rémunération, devrait conduire à une amélioration de la collecte. Elle sera évidemment plus marquée après le 1er février prochain. 15 % des titulaires de Livret A au plafond seront susceptibles d'effectuer de nouveaux versements. Avec la proximité de l'élection présidentielle et des élections législatives, les ménages pourraient privilégier l'épargne de précaution et de court terme. En revanche, la contrainte de pouvoir d'achat devrait se traduire par un recul du taux d'épargne.

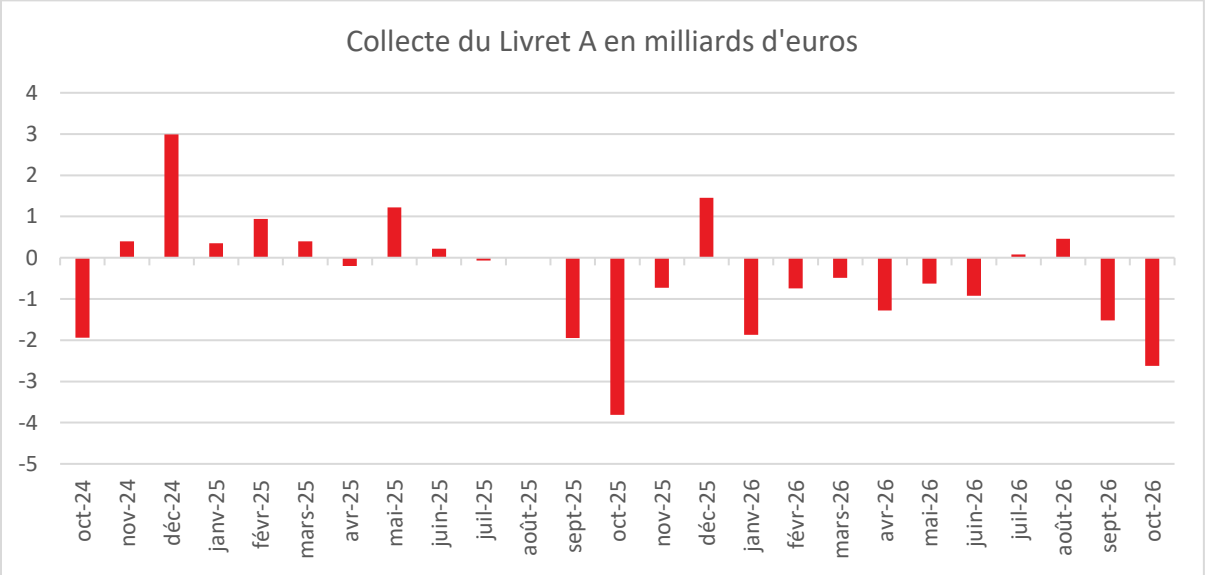

Données Caisse des dépôts

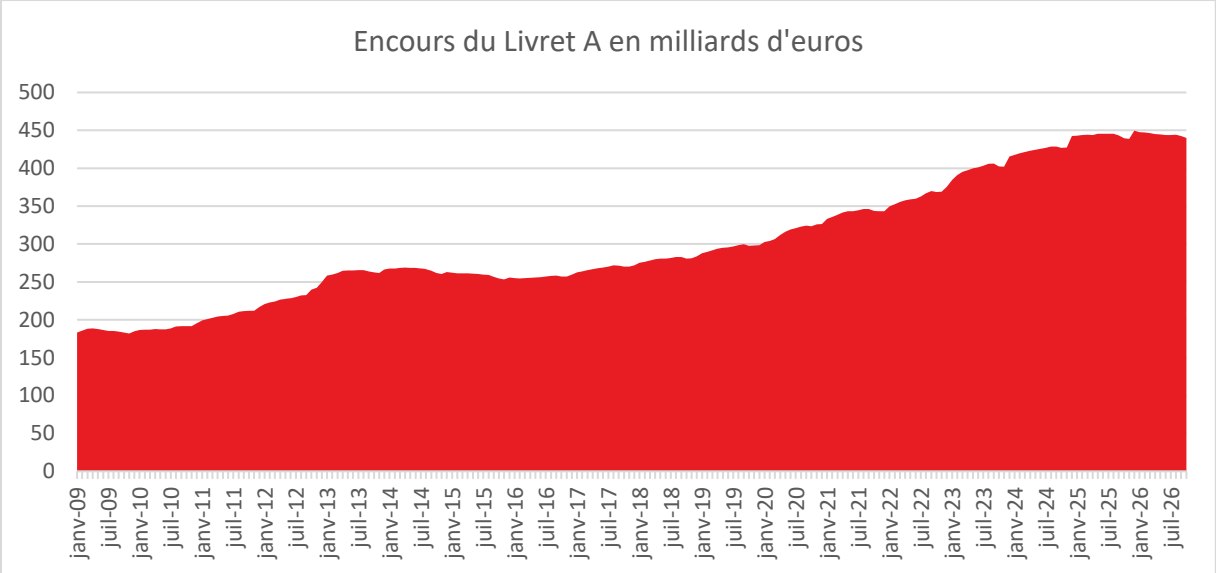

Données Caisse des dépôts

Contacts presse

Philippe Crevel
06 03 84 70 36

Sarah Le Gouez
06 13 90 75 48
slegouez@cercledelepargne.fr